



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires  
et de la mer de la Gironde  
Service maritime et littoral**

**Arcachon, le 14 décembre 2020**

**AVIS AUX NAVIGATEURS**

**DU BASSIN D'ARCACHON**

**N° 28-2020**

Dans l'attente de son enlèvement, les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'un dispositif de protection hydrodynamique des herbiers de Zostère a été mis en place sur un estran du lieu-dit Gaillard sur la commune de Gujan-Mestras.

Ce dispositif se compose de lignes d'herbiers artificiels constitués d'un câble en inox auquel sont attachés des brins souples en polypropylène. Ils sont fixés par des ancrs à vis.

Les câbles inox sont posés horizontalement sur le sédiment. Les brins en propylènes souples peuvent affleurer à une hauteur maximale de 50 cm quand le système est recouvert par la marée. L'extrémité des ancrs à vis affleure à 10 à 20 cm au-dessus du sédiment.

Les dispositifs sont installés en lignes de 20m sur une zone de moins de 400m<sup>2</sup> comme indiqué ci-dessous.

Localisation :



	X (L93)	Y (L93)	Longitude (WGS84)	Latitude (WGS84)
Point 1	375279.7	6404184.5	1° 5'52.42"O	44°39'39.30"N
Point 2	375303.6	6404130.7	1° 5'51.21"O	44°39'37.60"N
Point 3	375406.8	6404204.5	1° 5'45.55"O	44°39'38.62"N
Point 4	375429.7	6404155.7	1° 5'46.71"O	44°39'40.16"N

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité.

La Cheffe du Service  
Maritime et Littoral  
Delphine CATHALA